L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 8 MAI 1870.

43me Année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN, 8 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Sheriff, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à midi—Deux terrains au faubourg Plaisance, ville de Jefferson, dans l'Ouest bordé par la avenue Louisiana et les rues Delachaise, Chippewa et Jersey, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent. Aussi, deux lots de terre contigus avec les bâtisses qui s'y trouvent situés dans le Premier District, dans l'îlot borné par les rues du Canal, Claiborne, Gasquet et Derbigny face à la rue du Canal. Aussi, un terrain dans le Quatrième District, borné par les rues St Andre, Josephine, Berlin ou Franklin, et White. Pour les détails, voir l'annonce à la troisième page.

Par J. Dejean Jr, au No 183 rue Gravier: meubles et jeunes.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 8 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, linerie, marchandises anglaises.

Par O. Vallon, sur la Levee, en face du marché français: Oranges et limons.

Par Louis Stern & Bros, au No 14 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et bredequins.

Par G. Lamothe, au No 6 de la rue de Chartres — Habillements, chapeaux, marchandises sèches.

ATTENTION!!

☞ Propriétés hypothèques et vague de valeur à l'encan par le Sheriff.

Nous appelons l'attention du public sur les ventes à l'encan qui auront lieu demain, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du sheriff. Ces ventes comprennent:

1o. Deux terrains contigus situés rue du Canal entre celles Claiborne et Derbigny. Premier district, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2o. Deux terrains contigus situés rue Jersey entre celle Delachaise et l'Avenue Louisiana, au faubourg Plaisance, ville de Jefferson, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3o. Et un terrain situé, rue Josephine, entre celles Barton ou Franklin et White, Quatrième District.

Pour les détails et les conditions, voir aux annonces.

Grande vente à l'encan de marchandises sèches.—Mardi prochain, jour aux Nos. 6 et 8 de la rue de la Bourse, sera vendu, par MM Vincent & Co, encanteurs, un nombreux stock de marchandises sèches, avec une grande variété de Français, de Nouveautés et un assortiment de toiles plaques et de coutellerie. Et à midi, un nombre considérable de pièces de nattes. Cette vente est importante et nous la signalons à l'attention du commerce.

Le vote sur le Plébiscite.

C'est aujourd'hui que le peuple français réuni dans ses comices, est appelé à se prononcer sur la transformation de l'empire autoritaire en empire libéral et parlementaire. Le résultat du vote n'est pas douteux pour nulle d'entre nous; pas davantage pour les adversaires de l'Empire, car nous voyons que les révolutionnaires, désespérant du succès, n'ont vu d'autre chance de salut pour leur cause que dans un bouleversement général et qu'ils n'ont pas reculé devant un complot pour assassiner Napoleon III. Les journaux intéressés à nier le complot ne sauraient changer le change à Réunion publique. Tout le monde sait de quoi sont capables les révolutionnaires de la trempe de Flourens et le parti républicain ferait mieux de désavouer ouvertement les projets de ces énergumènes que d'essayer des dénégations qui doivent à penser que, si ce parti n'est pas complice d'une conspiration ayant pour but l'assassinat, il n'en a pas été néanmoins fâché de mettre à profit les circonstances qu'eut fait naître le succès de cette conspiration.

L'arrestation de la plupart des meneurs révolutionnaires à Paris et dans les grandes villes aura eu pour effet de désarmer la petite armée des conspirateurs et elle les a du impossible de tout de leur faire sérieuse. Nous espérons donc que la journée se passera sans désordres graves et que le résultat du vote pourra être proclamé comme l'expression de la volonté de la majorité du peuple français.

Les adversaires du plébiscite ont cherché tous les arguments imaginables pour faire croire que cette mesure qui doit, si le peuple vote oui comme cela est probable certain, consolider la dynastie impériale. Lamoureux, M. Ernest Picard, et à le jusqu'à prétendu dans son journal l'*Electeur libre* l'exemple de la nation anglaise, mais on a vu avec quel à propos.

La grande nation anglaise, dit-on, aurait, ne voulait pas les plébiscites, elle ne veut pas davantage demander à l'ancienne Rome et aux Césars leur constitution pretoriennes et leurs suffrages des soldats.

Sachons donc l'imiter.

Or, comme le fait observer avec raison l'*Ordre*, il n'est pas de pays où les plébiscites soient aussi fréquents qu'aux Etats-Unis, car non seulement le peuple est appelé à voter dans chaque Etat sur les constitutions nouvelles qu'il se donne, mais encore les modifications, amendements à ces constitutions sont soumis à la ratification du vote populaire. Pour les amendements à la Constitution des Etats-Unis la ratification a lieu par le vote des législatures d'Etat.

Si les légitimistes et les orléanistes consentent à rallier leurs partisans de voter non, et si les républicains recommandent l'abstention, en revanche le clergé paraît disposé à employer son influence en faveur du vote affirmatif. Nous croyons donc que le plébiscite sera adopté par cinq à six millions de suffrages.

Voici en quelques termes le journal *La France* résumant la situation telle qu'elle ressortait dès débats au Corps législatif:

De ce grand débat sur la réforme constitutionnelle qui vient agiter devant le Corps législatif deux discours restèrent, le discours de M. Gambetta et la réponse de M. Emile Ollivier.

Du reste, parce que sents ils placent le débat sur son vrai terrain, que seuls ils le représentent la crise grandeur, que seuls ils proclament les principes, tout différant de la façon la plus radicale et les application.

M. Gambetta est orienté vers la République. M. Emile Ollivier est orienté vers l'Empire. Mais le second, qui emile la voie du salut, et le même, c'est le sentiment démocratique de notre temps. Seule de ces deux grands partis, ils obéissent à la même force d'impulsion. Tous deux appellent dans la vie publique les jeunes générations de la génération présente, dégagée de rancunes et de souvenirs et d'illusions qui caractérise l'école parlementaire de M. Thiers. On sent que M. Emile Ollivier est au parlement le disciple de M. Gambetta, et il le prouve par ses mépris et par l'expression et la maturité de la pensée, tout en pour M. Gambetta apparaît comme M. Emile Ollivier.

Toutefois les deux hommes sont séparés par un gouffre. Le gouvernement et le pouvoir, le droit et le fait, le passé et l'avenir, les hommes et les choses, les intérêts et les idées, les traditions et les mœurs, tout les sépare, tout les divise, tout les oppose.

Il est que l'un et l'autre sont franchement pour l'autorité du plébiscite, cette dernière ressource du peuple souverain.

M. Gambetta espère que le plébiscite consacrera la République, il voudrait hâter cette consécration, il voudrait hâter la crise nécessaire. M. Emile Ollivier espère qu'il consolidera l'Empire en lui donnant des institutions nouvelles. Mais, en un et l'autre, ce sont avises de l'avenir, ce sont la partie de cette grande manifestation.

Les orateurs de la gauche, à l'exception de M. Gambetta, ont commis la faute d'ignorer le principe essentiellement démocratique, parce qu'ils en ont vu les conséquences pour leur cause. Ils ont parlé du plébiscite comme d'une invention de la royauté en 1851 pour tromper le peuple, comme d'un instrument particulier et préféré de pouvoir personnel.

Le jeune et vaillant député de Marseille a vengé cette vieille injure, en montrant que le droit de prendre cette arme appartient à ceux qui la acceptée le plébiscite. Il est vrai, et ajoute-t-il, que la nation a des conditions nombreuses et sérieuses avant d'accepter la complète année. Mais ces conditions seront le résultat naturel du progrès des mœurs et des idées. On peut bien laisser aux vaincus des élections, la consolation de penser que le vote n'est pas libre, pourvu qu'ils admettent le principe.

Nous sommes de ceux qui considèrent le plébiscite comme une ressource suprême ne devant être employée que dans des circonstances exceptionnelles et pour un grand intérêt d'ordre public.

Mais avec cette limite, inhérente à sa nature, nous ne croyons pas qu'aucun parti politique puisse en contester ni la légitimité et l'autorité. On trouver ailleurs d'autre nécessaire pour gouverner une société civilisée et démocratique comme la notre? Aussi nous une aristocratie forte voulant un régime de gouvernement et ne faisant donner aux aspirations populaires la satisfaction qu'elles réclament, sans abdiquer ni sa position ni ses privilèges? Nous voulons des classes dirigeantes, ayant entre leurs mains tous les moyens d'influence et de faisant en dehors d'elles aucun intérêt étranger ou souffrance? A défaut d'aristocratie territoriale ou de bourgeoisie compétente, avons-nous une noblesse pouvant agir sur un principe traditionnel et tout tous et placé en dehors de la juridiction publique?

Il n'y a aucune de ces forces gouvernementales, ou du moins nous ne les voyons qu'à un degré très insuffisant pour constituer une force d'impulsion capable de contenir les masses. Nous n'avons que des aspirations démocratiques, et ce n'est que par un [illegible] et sincère application que nous pouvons faire de la démagogie.

Le plébiscite, au moins, est sans danger. Critiquer le plébiscite, c'est l'attaquer dans ses origines. Quels qu'aient été les incidents au milieu desquels il a surgi, la source de son droit est là. C'est le plébiscite qui a sanctionné la Constitution sous laquelle nous avons vécu pendant dix-huit ans; le plébiscite seul peut donner à la Constitution nouvelle la force nécessaire pour s'élever au-dessus de toutes les controverses.

En 1852, le plébiscite consacrait la dictature; en 1870, il sanctionnera la liberté. En 1852, il légitimait une concentration d'autorité qui une violente anarchie avait rendue nécessaire; en 1870, il fondé une organisation nouvelle des pouvoirs publics, celle qu'une expérience de quatre-vingts ans aura démontrée être la meilleure pour un pays trop habitué à se jeter d'une extrémité dans une autre.

Il y a des défiances contre le plébiscite. Elles viennent en grande partie de l'ardeur avec laquelle il a été réclamé par le côté droit de la Chambre. Mais ce qui prouve la loyauté absolue de cette grande mesure, ce sont les hésitations mêmes avec lesquelles elle est décrétée.

Qui, en effet, a songé d'abord au plébiscite dans les régions du gouvernement? Qui l'a appelé, réclamé? Qui ne s'est pas effrayé, ému, ému, à en faire voir les perils? Qui ne s'est pas ingénié à trouver le moyen de l'éviter? Qui ne s'est pas un moment troublé en songeant aux agitations de cette fièvre plébiscitaire dont a parlé M. Thiers?

Mais la logique a été plus forte que toutes les volontés; à mesure qu'on a creusé les fondements du nouvel ordre de choses, on s'est aperçu que l'expression directe de la souveraineté nationale pouvait seule en former la première base, et le plébiscite a été results.

Nous l'attendons, pour notre part, sans aucune anxiété.

A Dieu ne plaise que nous méconnaissions la gravité des intérêts en cause! c'est l'avenir de notre pays qui est en jeu, nous le savons. Quelque forme que l'on donne à la ratification nationale, personne ne se méprendra sur sa portée. Un désaveu sur un plébiscite dans une France, chacun sentira ce qu'il ébranle ou ce qu'il raffermit.

Mais nous avons confiance dans le bon sens des masses. Le vote aura été précédé de toutes les discussions propres à l'éclairer. Tous les pouvoirs publics s'y seront associés d'avance. Il y aura ainsi comme un précédent pour les futurs appels au peuple. La gauche ne pourra pas dire qu'on s'est défié du pays. Aucune opposition sincère ne pourra alléguer la prescription, l'intimidation, l'ignorance.

Dans ces conditions, que sera le plébiscite? une confirmation solennelle du pacte qui unit la dynastie et le pays, et le sceau de l'adhésion authentique, irrévocable, de l'Empire constitutionnel et libéral.

☞ Carte Blanche de Bouché Fils & Cie." Vredenburgh & Co., agents.

ASSEMBLEMENTS Nos 12 et 13.—Association d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle d'Assurance sur la Vie de la Louisiane. Avis dans les colonnes d'annonces de la mort d'Emile Bloch et de Geo. H. Meek.

Le Manifeste de l'Opposition en France.

Plusieurs journaux de Paris publient le manifeste suivant:

Nos concitoyens,

"Le Sénatus-consulte a courbé la France sous le pouvoir d'un homme.

Aujourd'hui le gouvernement personnel est jugé par ses fruits. L'expérience le condamne, et menace le trône.

Aux élections dernières, le peuple frappa à nouveau hautement sa volonté souveraine. Il condamnait le gouvernement personnel, il entendait substituer le gouvernement du pays par le pays.

La Constitution nouvelle sur laquelle le peuple va vous appelle à vous prononcer calme cette le veu national? Non.

La nouvelle Constitution n'établit pas le gouvernement du pays par le pays.

Elle ne sert et que le maintenir.

Le gouvernement personnel n'est point détruit; il en conserve intactes ses plus redoutables prérogatives: il continue d'exercer à lui seul, par le droit personnel de faire des traités et de déclarer la guerre, droits dont il a été fait depuis quinze ans un usage si funeste à la patrie:—a l'intérieur, par le gouvernement personnel du chef de l'Etat, par le Sénat qui nommé, d'un temps Legislatif qu'il fait nommer par la candidature officielle, de la pression administrative, du commandement de la force armée, de la nomination à tous les emplois d'une centralisation excessive qui met dans ses mains toutes les forces organisées du pays, qui confisque l'autonomie des communes, et qui ne laisse pas même aux populations le droit d'élire leurs magistrats municipaux.

Enfin, et pour couronner cet édifice de omnipotence impériale, la Constitution nouvelle livre l'initiative exclusive du vote de l'Etat le droit qui appartient essentiellement à tout peuple libre de réformer, quand il le juge nécessaire, ses institutions fondamentales, en même temps qu'elle refait au pouvoir exécutif le droit d'appel au peuple, qui n'est autre chose que la menace permanente d'un coup d'Etat.

Telle est la Constitution qu'on vous demande.

Voulez-vous la subir?

Voulez-vous la consacrer?

Voulez-vous renouveler les pleins pouvoirs de l'Empire?

Voulez-vous, sous les apparences du système parlementaire, consolider le gouvernement personnel?

Si vous le voulez, votez *Oui*.

Mais si vous avez retenu la leçon des événements, si votre âme n'a pas oublié ni les huit années d'oppression, d'outrages à la liberté, ni le Mexique, ni Sadowa, ni la triste aventure d'un militaria, ni les budgets dépassant les milliards, ni la conscription, ni les lourds impôts, ni les grands contingents, vous ne pouvez pas voter *Oui*.

Car tous ces maux, dont la France souffrira de longtemps la trace, sont sortis, il y a dix-huit ans, de deux plébiscites semblables à celui qui vous soumet.

Car aujourd'hui, comme alors, c'est un dictateur qui vous demande, l'aliénation de votre souveraineté, l'abdication du droit populaire aux mains d'un homme d'une famille, la confusion du droit impressionnable des générations futures.

Au nom de la souveraineté du peuple, de la dignité nationale, au nom de l'ordre et de la paix sociale, qui ne peuvent se calmer, par la conciliation des intérêts et des classes, qu'au sein d'une libre démocratie, répondez par votre vote la Constitution nouvelle.

Protestez par le vote négatif, par le vote à bulletin blanc, ou même par l'abstention; tous les modes de protestation opportunes leur part à l'actif de la liberté.

Quant à nous, nous voterons résolument NON et nous conseillons de voter NON.

Ont signé:

Emmanuel Arago, D. Rauscl, A. Crémieux, Dorian, Pelletan, Esquiros, Jules Ferry, Gagneur, Leon Gambetta, Garnier-Pagès, Grévy, Glais-Bizoin, Jules Simon, E. Magnin, Ordinaire, E. Pelletan, Jules Favre, Ch. Delescluze, A. Duportal, Louis Jourdan, Andre Lavertujon, Pierre Lefranc, A. Pevrat, Louis Ulbach, Eugene Veron.

Déposée de la presse démocratique de Paris et des départements.

Paris, le 19 avril 1870,
rue de la Sourdière, 31.

On lit dans le *Français*:

La fraction de la gauche qui s'est séparée de la phase radicale se compose aujourd'hui de MM. Jules Simon, Ernest Picard, Emile Ollivier, Buffet, Malezieux, de Kératry, Hepace de Chaisenil, Rampont-Lafitte, Gaslonde, Bartheleny, Saint-Hilaire et de Jouvenel. M. Larrieu s'est rallié à MM. Gambetta et Jules Ferry. On assure que M. Thiers ne se prononcera M. Jules Ferry, qui se trouve en ce moment en Algérie.

Le *Journal de Charleroi* publie "à titre de curiosité" la lettre suivante que M. Gustave Flourens vient d'adresser de Londres à M. Emile Ollivier, ministre de l'intérieur de Belgique:

Londres, 12 avril, Panton St., Haymarket.

Monsieur le ministre,

De misérables agents de la police bonapartiste cherchent, en ce moment, à profiter de la jeunesse et de l'inexpérience de mon compatriote Aston, l'huissier du pied de la garnison de Paris, pour l'entraîner hors de la loi de l'honneur.

Ce jeune homme a été sérieusement par ces agents; il a été impliqué, me dit-on, dans une affaire peu honorable, par faiblesse et laisser-aller juvéniles. Il est en ce moment en prison par suite des manœuvres de ses ennemis politiques.

Ces faits odieux se passent à Bruxelles, dans la capitale d'un pays réputé libre, indépendant de la police de M. Bonaparte.

Il suffira, je l'espère, M. le ministre, de vous le signaler, pour que vous y mettiez immédiatement fin, pour que vous protégiez contre tous la liberté et l'honneur de mon jeune compatriote.

Sinon la presse du monde entier jetterait opprobre à la Belgique.

Salut et égalité.

GUSTAVE FLOURENS.

Cet Aston est un militaire que M. Flourens a engagé à déserter, et qui ne trouvant pas de travail ou ne voulant pas travailler, emploie, pour vivre, les moyens que la justice belge ne peut approuver.

Paris, le 19 avril 1870,
rue de la Sourdière, 31.

On lit dans le *Français*:

La fraction de la gauche qui s'est séparée de la phase radicale se compose aujourd'hui de MM. Jules Simon, Ernest Picard, Emile Ollivier, Buffet, Malezieux, de Kératry, Hepace de Chaisenil, Rampont-Lafitte, Gaslonde, Bartheleny, Saint-Hilaire et de Jouvenel. M. Larrieu s'est rallié à MM. Gambetta et Jules Ferry. On assure que M. Thiers ne se prononcera M. Jules Ferry, qui se trouve en ce moment en Algérie.

Faits Divers.

—Il ne manque pas de gens qui se plaignent de la cherté des poulets. Le *Photographic News* nous en donne une des causes. D'après ce journal, la photographie en Europe n'emploie pas moins de quatre millions d'œufs par an, et un million en Amérique.

Devons-nous sacrifier notre portrait au poulet ou le poulet à notre portrait?

CALINO SERVANTE.—La femme d'un de nos amis nouvellement marié cherchait une bonne.

Il s'en présente une. La maîtresse lui énumère les avantages de la place.

—Le service est fort doux: deux personnes seulement; nous n'avons pas d'enfants...

—Oh! répond la bonne, que madame ne gêne pas pour moi: je les adore.

—Grands projets aux Tuileries.

L'empereur et le prince impérial, après avoir assisté comme chaque année aux manœuvres du camp de Châlons, feraient une tournée départementale en commençant par les villes de l'Est et visiteraient les grands centres comme Lyon, Marseille et Bordeaux.

Les provinciaux et plus encore, s'il se peut, les provinciales aiment les brillants états-majors. On y a songé: la suite des voyageurs ne laissera rien à désirer.

—La semaine dernière un mariage se célébrait à l'église Saint-Ambroise.

La mariée était blonde, fraîche, rosée; le mari grand, brun, orné d'une immense moustache noire; il avait dû être joli garçon avant d'être laid, car il était affreusement grêlé.

Le soir, à table, tous les invités présente, la jeune femme se sent indisposée, sa tête s'alourdit; il faut qu'elle quitte la noce et qu'elle s'alite..... elle était atteinte de la petite vérole.

Aujourd'hui elle n'a rien à envier à son mari. Celui-ci s'est précipité à ses genoux, et en la voyant si grêlée, s'est écrié avec tendresse:

—Oh! merci, merci de tant de marques... d'amour!

—La *Marseillaise* publie la lettre suivante que lui a adressée M. Louis Noir:

"Mon cher Armand,

"Dans le procès qui vient de se terminer d'une façon si..... bizarre, il est un fait sur lequel je dois m'expliquer.

"Mon père a cru devoir demander des dommages et intérêts; de la session entre nous dans le procès.

"Les 25,000 francs accordés par la Haute cour me pèsent lourdement sur le cœur, et, jusqu'ici je n'ai rien fait pour les obtenir. J'éprouve l'impérieux besoin d'en consacrer l'équivalent à une œuvre de bienfaisance.

"Je déclare ici que je prends l'engagement formel de verser, au fur et à mesure de mes gains, *le plus possible* à la caisse de retraite de la Société des gens de lettres, dont laquelle Victor s'intéressait beaucoup; quand j'aurai soldé ce que je regarde comme la plus pénible des dettes, je me sentirai débarrassé d'une entrave qui me paralyse.

"Maintenant, cher citoyen, place au feu, et vous prie: je reviens travailler dans *la Tribune militaire*.

"Votre tout dévoué,

"LOUIS NOIR.

—Hier soir, à sept heures, un individu se présenta chez le concierge de la maison appartenant à M. Arnault, rue du Cardinal-Fesch, 8 bis.

—Monsieur Espir, banquier? dit-il.

—C'est ici, répondit le concierge.

—Je viens pour le tuer.

—Le voici qui descend, l'escalier, s'écrie le concierge, à qui cette singulière façon de parler fait perdre la tête.

Limomm s'élance sur M. Espir et lui porte un violent coup de poignard.

Frappé à la tête, M. Espir tombe étourdi. Mais il se relève presque aussitôt, et, désarmant une épée contenue dans sa propre canne, il en frappe son agresseur et le traverse de part en part.

Limomm, qu'on appelle à vous prononcer calme: telle le veu national? Non.

La nouvelle Constitution n'établit pas le gouvernement du pays par le pays.

Elle ne sert et que le maintenir.

Le gouvernement personnel n'est point détruit; il en conserve intactes ses plus redoutables prérogatives: il continue d'exercer à lui seul, par le droit personnel de faire des traités et de déclarer la guerre, droits dont il a été fait depuis quinze ans un usage si funeste à la patrie:—a l'intérieur, par le gouvernement personnel du chef de l'Etat, par le Sénat qui nommé, d'un temps Legislatif qu'il fait nommer par la candidature officielle, de la pression administrative, du commandement de la force armée, de la nomination à tous les emplois d'une centralisation excessive qui met dans ses mains toutes les forces organisées du pays, qui confisque l'autonomie des communes, et qui ne laisse pas même aux populations le droit d'élire leurs magistrats municipaux.

Enfin, et pour couronner cet édifice de omnipotence impériale, la Constitution nouvelle livre l'initiative exclusive du vote de l'Etat le droit qui appartient essentiellement à tout peuple libre de réformer, quand il le juge nécessaire, ses institutions fondamentales, en même temps qu'elle refait au pouvoir exécutif le droit d'appel au peuple, qui n'est autre chose que la menace permanente d'un coup d'Etat.

Telle est la Constitution qu'on vous demande.

Voulez-vous la subir?

Voulez-vous la consacrer?

Voulez-vous renouveler les pleins pouvoirs de l'Empire?

Voulez-vous, sous les apparences du système parlementaire, consolider le gouvernement personnel?

Si vous le voulez, votez *Oui*.

Mais si vous avez retenu la leçon des événements, si votre âme n'a pas oublié ni les huit années d'oppression, d'outrages à la liberté, ni le Mexique, ni Sadowa, ni la triste aventure d'un militaria, ni les budgets dépassant les milliards, ni la conscription, ni les lourds impôts, ni les grands contingents, vous ne pouvez pas voter *Oui*.

Car tous ces maux, dont la France souffrira de longtemps la trace, sont sortis, il y a dix-huit ans, de deux plébiscites semblables à celui qui vous soumet.

Car aujourd'hui, comme alors, c'est un dictateur qui vous demande, l'aliénation de votre souveraineté, l'abdication du droit populaire aux mains d'un homme d'une famille, la confusion du droit impressionnable des générations futures.

Au nom de la souveraineté du peuple, de la dignité nationale, au nom de l'ordre et de la paix sociale, qui ne peuvent se calmer, par la conciliation des intérêts et des classes, qu'au sein d'une libre démocratie, répondez par votre vote la Constitution nouvelle.

Protestez par le vote négatif, par le vote à bulletin blanc, ou même par l'abstention; tous les modes de protestation opportunes leur part à l'actif de la liberté.

Quant à nous, nous voterons résolument NON et nous conseillons de voter NON.

Ont signé:

Emmanuel Arago, D. Rauscl, A. Crémieux, Dorian, Pelletan, Esquiros, Jules Ferry, Gagneur, Leon Gambetta, Garnier-Pagès, Grévy, Glais-Bizoin, Jules Simon, E. Magnin, Ordinaire, E. Pelletan, Jules Favre, Ch. Delescluze, A. Duportal, Louis Jourdan, Andre Lavertujon, Pierre Lefranc, A. Pevrat, Louis Ulbach, Eugene Veron.

Déposée de la presse démocratique de Paris et des départements.

Paris, le 19 avril 1870,
rue de la Sourdière, 31.

On lit dans le *Français*:

La fraction de la gauche qui s'est séparée de la phase radicale se compose aujourd'hui de MM. Jules Simon, Ernest Picard, Emile Ollivier, Buffet, Malezieux, de Kératry, Hepace de Chaisenil, Rampont-Lafitte, Gaslonde, Bartheleny, Saint-Hilaire et de Jouvenel. M. Larrieu s'est rallié à MM. Gambetta et Jules Ferry. On assure que M. Thiers ne se prononcera M. Jules Ferry, qui se trouve en ce moment en Algérie.

Le *Journal de Charleroi* publie "à titre de curiosité" la lettre suivante que M. Gustave Flourens vient d'adresser de Londres à M. Emile Ollivier, ministre de l'intérieur de Belgique:

Londres, 12 avril, Panton St., Haymarket.

Monsieur le ministre,

De misérables agents de la police bonapartiste cherchent, en ce moment, à profiter de la jeunesse et de l'inexpérience de mon compatriote Aston, l'huissier du pied de la garnison de Paris, pour l'entraîner hors de la loi de l'honneur.

Ce jeune homme a été sérieusement par ces agents; il a été impliqué, me dit-on, dans une affaire peu honorable, par faiblesse et laisser-aller juvéniles. Il est en ce moment en prison par suite des manœuvres de ses ennemis politiques.

Ces faits odieux se passent à Bruxelles, dans la capitale d'un pays réputé libre, indépendant de la police de M. Bonaparte.

Il suffira, je l'espère, M. le ministre, de vous le signaler, pour que vous y mettiez immédiatement fin, pour que vous protégiez contre tous la liberté et l'honneur de mon jeune compatriote.

Sinon la presse du monde entier jetterait opprobre à la Belgique.

Salut et égalité.

GUSTAVE FLOURENS.

Cet Aston est un militaire que M. Flourens a engagé à déserter, et qui ne trouvant pas de travail ou ne voulant pas travailler, emploie, pour vivre, les moyens que la justice belge ne peut approuver.

Monsieur le ministre,

Je soussigné, certifie que le fait de M. Aston, huissier du pied de la garnison de Paris, est parfaitement exact.

Je ne puis, M. le ministre, vous dire le nom de ceux qui ont cherché à me faire commettre une lâcheté, mais je puis vous dire que ce sont des ennemis politiques de M. Gustave Flourens.

Je vous prie, M. le ministre, de vouloir bien prendre cette affaire en considération et de vous en occuper.

Je vous prie, M. le ministre, de vouloir bien prendre cette affaire en considération et de vous en occuper.

Salut et égalité.

ALFRED LAMOUREUX.

☞ Carte Blanche de Bouché Fils & Cie." Vredenburgh & Co., agents.

ASSEMBLEMENTS Nos 12 et 13.—Association d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle d'Assurance sur la Vie de la Louisiane. Avis dans les colonnes d'annonces de la mort d'Emile Bloch et de Geo. H. Meek.

PARLE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à l'Abeille.

Pas d'écoles mixtes dans le Mississippi.

L'égalité des droits refusée aux Nègres dans les tavernes.

Le général de Goicouria garrotté à la Havane.

Nouvelles de France.

Encore des saisies de journaux à Paris.

Arrestation d'ouvriers à St-Etienne.

Condamnation de Lermina.

Long emprisonnement et forte amende.

Messes dites pour le succès du Plébiscite.

Nouvelles Européennes

Paris, 7 mai—Le *Journal officiel* annonce que les éditions de l'*Ernin*, du *National*, du *Siècle* du *Peuple* et du *Rappel* entre autres, ont été saisies à cause de la publication d'une fausse proclamation, signée Louis Bonaparte.

Le *Rappel*, organe irréconciliable, a été saisi aujourd'hui pour violation des lois de la presse.

Les arrestations pour complicité dans le complot contre la vie de Napoléon continuent. Six membres de l'Association Internationale des Ouvriers ont été arrêtés. On s'attend à des arrestations nombreuses.

Le *Gaulois* croit savoir ce détail: Lorsque deux milions aléinistes anglais ont constaté qu'il pouvait de toutes ses facultés intellectuelles M. duPuyparlier revendra à Paris et poursuivra les médecins qui ont certifié sa folie.

—Dis moi ce que tu bois, je te dirai ce que tu pense, dit M. Edouard Plouvier, dans le *Diable*, et il fit dans la pensée d'un homme à jeun ou d'un buveur de bière à travers les vapeurs de l'absinthe ou les fumées de l'alcool.

C'est à travers ces diaphanes vapeurs qu'il a lu ces réflexions tristes:

La femme n'est fidèle qu'à l'infidélité.

Il n'y a qu'à sa nature que la femme ne mens pas.

La vie est un fleuve—dont les bords sont habités par des gens qui y jettent leurs ordures.

Aide toi!..... Car personne ne t'aidera.

Promettre et tenir, — c'est la même chose.

La bonne foi, c'est un brevet de malheur.

Dans toutes les religions depuis que le monde sait qu'il existe, le monde a toujours besoin d'être sauvé.—Et qui est-ce qui a fait le monde? On répond: Dieu.

Les méchants deviendront les maîtres de la terre, car ils ont les sots les pour complices.

—Un aphorisme imprévu.

Dans un procès en séparation de corps.

La président, à la demanderesse.—Sur quoi basez-vous votre demande en séparation?

La demanderesse.—Mais c'est bien simple. Mon mariage est illégal.

Le président.—Illégal? et pourquoi?

La demanderesse.—La loterie est illégale; et le mariage est une loterie: donc mon mariage est illégal.

Nouvelles Diverses.

San Francisco, 7 mai — La petite vérole a fait éruption dans la ville d'Arizona.

Les Indiens ont commis de nombreux outrages dans le voisinage de Prescott.

Memphis, 7 mai — Les cérémonies commémoratives au cimetière Elwood auprès d'hui avaient attiré 10,000 personnes au moins, malgré le mauvais temps. Un discours a été prononcé par le général Bates et la première pierre d'un monument a été posée, avec les cérémonies d'usage en pareil cas.

Cheyenne, 7 mai—J. B. Bell, qui tient l'hôtel des planteurs, ici, a voulu se suicider ce matin, et se tirant un coup de pistolet au côté gauche de la poitrine. Il a toutefois maintenant deux de ses chances. On estime le tout à $250.

Un homme s'est pendu à Quincy, pour le Big Horn et 40 pour le nouvel état. Blasement de Greeley, à 50 milles au sud d'ici.

Le général Sheridan est arrivé ici aujourd'hui, en route pour l'Ouest. Il a été reçu à la gare par les officiers du fort Russell et par un grand nombre de citoyens.

Denver City, Col., 5 mai—Les bruits qui ont circulé sur les outrages commis par les Indiens sur le chemin de fer du Pacifique du Kansas et ailleurs, dans l'ouest du Colorado, étaient entièrement sans fondement.

Il n'y a point eu de troubles indiens dans ce territoire pendant l'année dernière, et le gouv. McCook pense qu'il n'y a rien à craindre dans les limites du Colorado.

San Francisco, 7 — Le steamer Idaho amène de l'Australie 140 voyageurs allant presque tous au Frasier. Les journaux d'Auckland du 2 avril publient ce qui suit: Le maj. Ropata a attaqué Matagiriga et l'a en est rentré, après trois heures d'engagement. La garnison composée de 300 hommes a été prise. Ickoveti avec 20 compagnons a échappé.

Houolulu, les Sandwich, 21 avril — La pluie qui est tombée dans le district de Kilo, a donné lieu à de grandes réjouissances. Lagrelne Emma a visité le sloop des Etats Unis Tuscarora, et a été reçue par un salut spécial. Il y a eu encore plusieurs tremblements de terre.

Kansas, 7 — Deux maisons ont été renversées par Torque hier soir. La première était inoccupée, la seconde se trouvait dans la seconde, hautes de 4 étages.

Memphis, 7 mai.—Les affaires ont été suspendues aujourd'hui en l'honneur de la décoration des tombes des morts confédérés.

Jackson, 7 mai—Au Sénat, aujourd'hui, le bill pour les écoles mixtes et pour les droits égaux aux nègres, dans les tavernes, a été rejeté.

New York, 7 mai—L'union démocratique de Morart, la jeune démocratie et le comité central allemand se sont réunis aujourd'hui dans la salle maçonnique pour chercher une base de coopération dans la nomination du candidat pour la prochaine campagne. Thos. A. Ledwith a été choisi pour présider. Un comité de 5 membres de chaque comité a été nommé pour s'entendre sur un ticket. Il a été décidé que l'organisation combinée n'appuyerait aucun candidat de Tammany. Un comité de 30 membres se réunira lundi pour nommer les candidats.

La grève des ouvriers flateurs à la fabrique de Clark, N. J., dure encore. On a fait des efforts pour se procurer de nouveaux flateurs, mais vainement.

Chicago, 7 mai—La question de suffrage des femmes ne sera pas soumise au peuple de l'Illinois, la 14e amendement constitutionnelle ayant reconsidéré son vote à cet égard. On croit que ce mouvement rétrograde est dû à la lecture faite par Mme Wheaton, de Kalamazoo, Mich., contre le suffrage des femmes, à Springfield, il y a quelques semaines.

Le Grand-Jury suggère la nomination d'inspecteurs de bâtisses, qui seraient responsables pour toutes les bâtisses faites dans la ville.

Joseph O. Ramsey, ayant démontrait vaillamment à la garde d'un constable dans le comté Putnam, Ill., le 16 avril, par certaines personnes en insurrection contre vagant Palmer a lancé une proclamation de la loi et mis à mort par pendaison, le geôlier et a fait appel à tous les officiers publics et à tous les bons citoyens, de coopérer à faire leurs efforts pour découvrir les meurtriers et les livrer à la justice et offrait $1000 de récompense pour l'appréhension et la condamnation des cités pegsonnes.

Cincinnati, 7 mai — Le colonel Thos. E. Roberts, inspecteur de spiritueux sous le gouv. Hayes, a été arrêté aujourd'hui sur la prévention d'avoir apposé des marques frauduleuses en se servant de certificats frauduleux de whisky à l'inspection, et d'avoir coopéré avec L. W. Fowler et d'autres pour frauder le gouvernement. Les défaites ont été commises en 1867 et 1868 et les spiritueux dont il s'agit s'élevaient de 50,000 à 70,000 gallons sur lesquels il y avait une taxe de $0 par gallon.

Le gouvernement semble avoir consacré du temps à l'instruction de cette affaire et maintenant il est armé d'une masse considérable de preuves.

Louisville, 7—A la Convention Baptiste du Sud aujourd'hui, le Rév. Dr. Lilter, de Virginie, a présenté une résolution pour référer à un comité le sujet de la corporation des Baptistes du Nord et du Sud. Le dit comité devra rapporter s'il faut prendre un parti dans cette circonstance, et quel parti.

Après une longue et chaude discussion, la résolution a été adoptée par une grande majorité, et un comité de 5 a été nommé.

Marchés européens.

Havre, 7 au soir,—Coton calme et ferme; prix sans changement.

Marchés Américains.

New York, 7, au soir,—Coton plus ferme. Mid. Fl. Vendu 2,800 balles.

New York, 7, au soir,—Le bilan de la banque est favorable. Argent facile. Sterling calme et ferme. Or 114 1/2 à 114 5/8.

New York, 7 mai, au soir—Ce qui suit est le bilan de la Banque: augmentation $6,704,000 dans les prêts, de $2,981,000 dans la espèces; une diminution de $99,000 dans la circulation; une augmentation de $8,572,000 et de $1,164,000 dans les legal soures.

New York, 7 mai—Argent facile à 3 à 4. Exporté pendant la semaine, $591,000.

Gouvernements un peu et hausse et fermes. 5-20: 111 3/8, 10-40: 107 5/8. Levées de la banque, 24 1/2.

Balance à la sous-trésorerie $96,640,573.

Memphis, 7 mai — Coton plus ferme. Middling 22. Vendu 1,300 balles. Reçu 703.

Savannah, 7 mai — Coton en bonne demande et plus ferme. Middling 21 1/2. Vendu aujourd'hui 159 balles. Reçu 745. Stock 40,301.

Mobile, 7 mai — Coton en bonne demande et plus ferme tendance à la hausse. Middling 21 3/4. Vendu 1,000 balles. Reçu 3,000. Stock 47,750.

Charleston, 7—Coton en demande active et en hausse. Middling 21 1/4. Vendu 300 balles. Reçu 562. Stock 12,